

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance extraordinaire tenue le 20 avril 2021, le conseil municipal a adopté le **Règlement numéro 566-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 1 544 300 \$ pour la réfection du réseau d'eau potable dans la rue à Bonfils;**

QUE ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter du secteur concerné lors de la procédure d'enregistrement qui s'est tenue du 21 avril au 6 mai 2021;

QUE ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 mai 2021;

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 17 mai 2021.

Gemma Vibert,
Greffière